

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection](#)[Moret](#)[Registre de copies de lettres envoyées_FAM](#)
[1999-09-55](#)[Item](#)[Marie Moret au Bon Marché \(Morin, Fillot, Ricois et Cie\), 3 octobre 1894](#)

Marie Moret au Bon Marché (Morin, Fillot, Ricois et Cie), 3 octobre 1894

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Le Bon Marché](#) est destinataire de cette lettre
[Offroy et Cie](#) est cité(e) dans cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-55

Collation2 p. (156v, 157r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret au Bon Marché (Morin, Fillot, Ricois et Cie), 3 octobre 1894, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 11/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/32979>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [3 octobre 1894](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Le Bon Marché](#)

Lieu de destination Paris

Description

Résumé Envoie un chèque de 6 F pour solder le supplément demandé pour la réalisation du jersey loutre. Elle y joint une note précisant les consignes d'exécution du jersey.

Mots-clés

[Finances personnelles](#), [Vêtements](#)

Personnes citées [Offroy et Cie](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Le Bon Marché

Genre Non pertinent

Pays d'origine France

Activité Commerce

Biographie Petit magasin de nouveautés créée à Paris vers 1830, qui devient un grand magasin après son rachat par Aristide Boucicaut en 1852. Le Bon Marché est situé au 24, rue de Sèvres à Paris dans le 7e arrondissement. À la fin du XIX^e siècle, la raison sociale du Bon Marché devient Plassard, Morin, Fillot et Cie.

Nom Offroy et Cie

Genre Non pertinent

Pays d'origine France

Activité Banque

Biographie Établissement bancaire fondé à Paris en 1852. Offroy, Fouchet et Cie (Offroy et Cie à partir de 1871) succède en 1852 à Louis Lebeuf et Cie au 63, rue du Faubourg Poissonnière. La raison sociale de la banque devient Offroy, Guiard et Cie le 1er juillet 1895.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/07/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Guise Familistère
3 octobre 1894

Messieurs Marin Fillot Ricois et Cie

Q1 ai l' honneur de vous con-
firmer ma lettre d'hier et de vous
accuser réception de la vôtre du 1^{er}
n° 7h9 041.

Y accepte parfaitement le prix
de six francs que nous me demandons
en surplus pour faire le
Jersey en lourve avec col et pare-
ments en velours soie assortis.

Le prix de ce Jersey est donc
de 29 francs au lieu des 23 francs
déjà soldés. Je vous envoie ci
joint ces six francs de supplé-
ment, en un chèque N° B 33315
sur Messieurs Offroy et Cie.

Veuillez presser l'édition et le retour de ce Projet de remplacement.

Ci-joint chaleureusement une note rappelant les conditions essentielles de ce Jersey.

Veuillez agréer,
Messieurs, mes parfaites
civilités

Marie Godin

~~Sept. 8th A. Godin.~~

au familiere

Grise

(Aime)

Note pour l'exécution du Jersey en coutre
tissu molletonné

- col et parements velours soie assortis.
- trois maies poches (poche de poitrine et poches larges placées dans les basques devant) solide fond sole.
- Mêmes mesures que le Jersey retournié (lissé par revers en moins) sauf qu'il faut tenir les manches moins longues de 2 centimètres.
- La personne mesure :
Tour du corps à la ceinture 0^m 81
Grosseur du bassin 1 ; 17